

Commune du Grès.

Situation géographique. — La commune du Grès, située à $1^{\circ} 13' 43''$ de longitude occidentale et à $43^{\circ} 36' 5''$ de latitude septentrionale, est comprise dans la partie orientale du canton de Cadours (H^{te} G^{ne})

Limites. — Elle a pour limites, au nord, la commune de Pelleport; à l'est, celle de Éhil; au sud, celles de Garac et de Caubiach; à l'ouest, celle de Cadours.

Étendue. — Sa longueur, du nord au sud, est de 4 kilomètres et sa largeur, de l'ouest à l'est, est de 3 kilomètres environ.

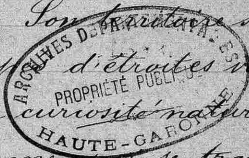
La superficie est de 813 hectares.

Distance aux chefs-lieux du canton, du département. — Elle est située à 4 kilomètres de son chef-lieu de canton et à 35 de Toulouse.

Description physique du pays. — Son territoire se compose de terrains accidentés, coupés d'étroites vallées.

Curiosité naturelle. — Comme curiosité naturelle nous pouvons citer une belle orme qui se trouve à la jonction des chemins de Cox à Toulouse et de Caubiach à Grenade et qui, suivant la tradition, fut plantée au temps d'Henri IV.

Richesse du sol. — Les vallées composées de terres argileuses, ou légèrement siliceuses, sont d'une assez grande fertilité; les coteaux, composés de terres silico-argileuses, silico-calcaires ou rocailleuses,



M
4

(172)

quoique moins fertiles, sont cependant d'un bon rapport.

Dans ces derniers terrains, notons un produit utile, les silex (cailloux) qu'on extrait du sol ou qu'on ramasse à sa surface et avec lesquels on empierre les routes et l'on construit les murs de nos maisons.

Cours d'eau. - Les principaux cours d'eau qui arrosent Le Grès sont : le Marquestau, le Rieu-Caou, le Ruisseau des Gachonnes et le Ruisseau d'Angouas.

Ces cours d'eau ne sont jamais sujets aux débordements et sont souvent à sec pendant l'été.

Eaux potables. - Les eaux, et surtout les eaux potables, sont assez rares. Le village n'est pourvu que par une fontaine très-abondante située à envi. cent mètres de l'agglomération.

L'on y trouve pourtant de bons puits particuliers. Altitude, climat, vents, pluies, etc. - Située à une altitude de 278 mètres environ, Le Grès jouit d'un climat tempéré, les hivers y sont assez doux.

Le vent de l'ouest y souffle fréquemment. Celui du sud-est (vent d'autan) quoique plus rare que le précédent, s'y fait pourtant sentir quelquefois avec une telle violence qu'on voit alors les jeunes pousses des vignes écartelées, les moissons foulées.

Les pluies, surtout en hiver, y sont abondantes. La température y est en général douce et agréable.

L'air qu'on y respire est très sain et la salu-
brite publique ne laisse rien à désirer.

Chiffre de la population d'après le Recensement de 1881. —

D'après le Recensement de 1881, Le Grès ne
compte que 283 habitants.

Le Recensement de 1861 portait le chiffre de la
population à 384 h.; celui de 1866, à 408; celui de
1872, à 333; celui de 1876, à 321.

Comme on le voit, ce chiffre tend à diminuer
par suite de l'excès des décès sur les naissances.

Divisions. — La commune du Grès comprend
trois grandes divisions indiquées par la disposi-
tion même du terrain. Ce sont: Le village, le
hameau de Beauregard et celui des Gachonnes.

Le village, qui est le groupe le plus important,
compte 40 maisons, 40 ménages et 124 habitants.

Le hameau de Beauregard compte 22 maisons,
22 ménages et 59 habitants.

Celui des Gachonnes ne comprend que 14
maisons, 14 ménages et 44 habitants.

Outre ces trois grandes divisions elle compte encore
12 maisons isolées, comprenant 12 ménages et 54 h.

Organisation municipale. — Comme toutes les com-
munes, celle du Grès est administrée par un maire,
assisté d'un Conseil municipal.

Ce Conseil est composé de dix membres y
compris le maire et l'adjoint.

Les fonctionnaires municipaux sont: le
garde-champêtre, le barde et le secrétaire de



Mairie, qui est l'instituteur.

Liste des Maires qui ont administré successivement la commune:

Trisson Jⁿ Marie, syndic, 1788-1790.

Bernard Olivier, maire, 1790-1791.

Espirac Gabriel, — 1791-1792.

Bernard Olivier, — 1792-1810.

Trisson Dominique, — 1810-1815.

Fort Barthélemy, — 1815-1816.

Lyard, maire de Caubiac et du Grès, 1816-1817.

Fort Barthélemy, maire, 1817-1821.

Lézat Jⁿ Pierre, — 1821-1832.

Roucolle Jⁿ Pierre, — 1832-1838.

Espirac Jⁿ Marie, — 1838-1849.

Lézat Pierre, — 1849-1859.

Fort Bernard, — 1859-1865.

Espirac Marcelin, — 1865-1870.

Fort Victor, maire depuis 1870.

Culte. — Le Grès n'a que des catholiques. Depuis six ans, un jeune desservant (l'abbé Saissac) y exerce son ministère à la satisfaction de ses paroissiens.

Avant 1811, la paroisse du Grès était une annexe de celle de Caubiac et les prêtres de cette dernière y venaient quelquefois célébrer l'office divin.

Dès l'année 1811, un prêtre du nom de Bérard Henri, venant de Beaumont de Lézat, s'établit dans la paroisse et y reçut un logement et

un traitement. Il y resta jusqu'en 1815 et eut pour successeur un prêtre espagnol nommé Balta. Ce dernier n'y exerça que pendant deux ans.

De 1817 à 1832, la paroisse ne fut dirigée par aucun desservant.

A partir de 1832, les prêtres se sont succédés sans interruption, ce sont :

De 1832 à 1837, l'abbé, Corbière,

— 1837 à 1838, — Fernal,

— 1838 à 1842, — Dulort.

— 1842 à 1848, — Mouls,

— 1848 à 1876. — Luquet.

— 1876 à 1880, — Taur.

Finances. — Le recouvrement des impôts est opéré par la perception de Cadours. Le titulaire de cette perception est en ce moment M. Parent qui est aussi receveur municipal.

Postes et Télégraphes. — Le service des postes et télégraphes est fait par les Bureaux établis à cet effet au chef-lieu de canton.

Valeur du centime. — Le centime, qui est de 26,90 pour l'année courante, aille entre 25 et 27.

Revenus ordinaires. — Outre les revenus ordinaires (permis de chasse, impôts sur les voitures, etc.) Le Grès a un revenu annuel, provenant du fermage des biens communaux, situés dans sa partie orientale, au local de la Barrave.

Les biens, d'une contenance totale de 22 hectares 82, sont affermés actuellement pour 9 années, à



raison de 632 F par an.

Suivant la tradition, ils ont été légués à la commune par deux demoiselles du nom de Fort. Malgré les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, nous n'avons pu découvrir ni les noms des bienfaiteurs qui les ont cédés, ni la date de cette cession.

Productions. — Les principales productions agricoles sont les céréales, surtout des blés, des maïs et des légumes divers. Dans les années ordinaires, la récolte en blé et en maïs est supérieure au besoin de la consommation et l'excédent est exporté en grande partie aux foires ou aux marchés de Cadours.

Le blé, qui est la principale culture, rend en moyenne 3000 hectolit. par an: un tiers de cette récolte peut être exportée.

La récolte de maïs est en grande partie consommée sur place pour l'engraissement de certains animaux.

Celle des légumes correspond à peu près au besoin local.

Procédés de culture. — Ici, la grande propriété n'existe pas, aussi l'on n'y pratique que la moyenne ou la petite culture; cependant de bons procédés culturaux y sont en usage.

Bois. — La superficie occupée par les bois est de 131 hectares (constaté à la matrice cadastrale.) Mais les défrichements qu'on a opérés

4

depuis la confection de ce document, ont
réduit le chiffre au moins de la moitié; par
conséquent on doit admettre que les bois n'oc-
cupent qu'une superficie de 65 hectares environ.
Leur produit correspond à peine au besoin de
la population.

Vignes. - La superficie cultivée en vignes est de
82 hectares (matrice cadastrale). La quantité de vin
qu'on y récolte est à peine suffisante à la
consommation.

Le phylloxéra a fait ici son apparition depuis
trois ans, mais les ravages ne sont pas encore
considérables.

Malgré les craintes que peut^{en} inspirer ce ter-
rible fléau, les vigneronns ne cessent de multiplier
leur culture.

Animaux. - Les oies, les canards, les poules, les dindons,
les porcs et les moutons sont les principaux
animaux qu'on élève pour l'alimentation
personnelle. Mais comme l'élevage de ces ani-
maux se fait sur une grande échelle, la
production dépasse la consommation et l'excé-
dent est exporté aux marchés voisins.

Les bœufs et les chevaux ne sont guère élevés que
pour les besoins de l'agriculture.

Chasse. - La chasse, exercice aussi hygiénique
qu'agréable, est en grande estime parmi les
habitants de la campagne. Ici, presque tous
les hommes valides sont chasseurs ou braconniers.

Ces derniers sont en très-grand nombre et font
au gibier, au moyen de tous les engins possibles,
une guerre aussi acharnée que peu loyale.

Indépendamment des animaux malfaisants,
tels que renards, fouines, etc., on y chasse le
lièvre, le lapin, la perdrix et la caille.

Industrie. - Elle se réduit à quelques travailleurs
de bois, de fer, des pierres, des textiles, etc., qui
sont, en ce moment, un charpentier, deux for-
gerons, un maçon, un tisserand, deux meuniers,
un presseur d'huile, un briguetier. Pas de bou-
langer: quelques ménages se fabriquent le pain,
et, les autres s'approvisionnent à Cadours.

De professions libérales, point: seulement un
vétérinaire (M. Espirac)

Voies de communication. - Outre la route départe-
mentale N^o 7 qui fut construite de 1825 à 1829,
et qui la traverse de l'ouest à l'est, la commune
du Grès est sillonnée par plusieurs chemins
vicinaux, qui ont une longueur totale de 8 k.m.,
et par un grand nombre de chemins de service.

Moyens de transport. - Le Grès communique avec
Cadours et Coulouze par la route départe-
mentale N^o 7.

Tous les jours, matin et soir, une diligence
prenant des voyageurs et des marchandises et
suivant la route départementale N^o 7, fait le
service entre Cadours et Coulouze. Elle dessert,
Le Grès, Chil, Brete, St Paul, Montaigu,

Meudonville et Cornebarrieu.

Commerce. - Le commerce local est à peu près nul, deux épiciers, deux cafetiers, un bureau de tabacs, créé en 1854; c'est tout.

Mesures locales encore en usage. - Les mesures locales encore en usage sont: pour les mesures de longueur, le pied (0m.33), le pouce, 12^e partie du pied; pour les mesures agraires, l'arpent, (56 a. 90), la place, 24^e partie de l'arpent (2 a. 37) et l'escat (9m² 87)

Étymologie probable du nom. - En vain nous avons fouillé la Mairie, interrogé les anciens, nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur l'origine du Grès, origine qui remonte et se cache vers la nuit du moyen-âge; car, il résulte de la consultation du Livre-Corrier de 1609 (le seul document ancien que la commune possède) qu'à cette époque Le Grès avait la même orthographe qu'aujourd'hui.

Selon toute probabilité, il a dû tirer son nom de la nature même du sol (grès), sorte de pierre qui apparaît ici, en certains endroits, à une faible profondeur et immédiatement au-dessous de la couche arable.

Histoire municipale. - Ici encore les éléments nécessaires nous font défaut. Cependant, d'après les recherches que nous avons faites, nous pouvons affirmer qu'avant 1789, le territoire du Grès dépendait de la baronnie de Montaignes-sur-Save (constaté au Livre-Corrier de 1609 et au

Registre des Délibérations de la municipalité pour les années 1788 et 1789.)

Depuis 1790, Le Grès est réuni au département de la Haute Garonne.

Particularités locales contemporaines. — A partir de 1790, les faits locaux sont consignés dans les Registres des Délibérations du Conseil municipal. Mentionnons quelques-uns de ces faits d'un intérêt général; ce sont:

En 1793, acquisition de 14 piques pour l'armement de la garde nationale

En 1793, enrôlement des quatre volontaires dont les noms suivent:

Dominique Trisson, âgé de 21 ans.

J^r Baptiste Olivier — 20 —

Pierre Courtade, — 18 —

Pierre J^t Serin, — 19 —

Ces volontaires partirent le 17 avril suivant (1794)

En XII, arpentement général de la commune;

En 1816, réunion de la Mairie du Grès à celle de Caubiac.

— 1817, Rétablissement de la Mairie,

— 1821 Creusement d'un puits communal,

— id Erection de la paroisse en annexe.

— 1826 Construction du presbytère.

— 1831 Erection de la paroisse en succursale.

— 1837 Reconstruction de l'église paroissiale

— 1842 Acquisition de la maison commune.

— 1880 Construction du mur de clôture du cimetière.

En 1854, Construction de la maison d'école.

Nécrologie. - La mort a enlevé au Grès, entre autres hélas! Trisson Dominique, ancien volontaire, ancien maire, capitaine en retraite, décédé en 1829.

Cistac Gracien, instituteur en retraite, décédé en 1878.

Idiome, mœurs. - Le patois est en usage dans la localité; mais ce patois tend peu à peu à disparaître par suite des relations existant entre la ville et la campagne.

Fêtes. - Les réjouissances sont rares; à part la fête nationale (14 juillet), et la fête locale qui se célèbre le 15 août, les délassements publics de l'esprit et du corps sont à peu près nuls.

Monuments. - Ils consistent: 1° en une église avec chapelles latérales et un beau clocher portant une horloge et 4 cloches; 2° en une maison d'école.

Archives communales. - Elles se composent 1° du Livre Terrier de 1609, sorte de *cadastre* qui donne séparément le détail des terres de tous les propriétaires;

2° Des Registres des Délibérations de la municipalité depuis 1788 jusqu'à nos jours;

3° Des Registres de l'état civil depuis l'année 1790.

Histoire de l'enseignement et de l'école. - Traitements des maîtres. - Avant 1838, l'enseignement primaire n'existait



pas au Grès. Aussi, on ne saurait se faire une idée de l'état d'ignorance dans lequel la population était plongée.

Dès l'année 1838, les archives nous montrent un instituteur auquel la commune assurait un logement et un traitement. La salle d'école était alors pauvrement installée au presbytère dans la chambre des réunions du Conseil municipal et l'instituteur recevait une indemnité de logement de 50^{fr.}

En 1842, l'école fut transférée à la maison que la commune venait d'acquérir. Cette nouvelle installation valait mieux que la première, pourtant la salle d'école était encore exiguë et le mobilier très défectueux.

Quant au logement personnel de l'instituteur, il laissait aussi beaucoup à désirer.

En 1838, le maître eut 350^{fr.}; 200^{fr.} de traitement fixe, plus 1^{er} par mois et par élève, mais il dut admettre 8 élèves gratuits. Et partir de cette époque, le traitement a subi les variations suivantes: 1863, 600^{fr.}; 1868, 700^{fr.}; 1877, 800^{fr.}; 1878, 900^{fr.}.

Liste chronologique des instituteurs qui ont exercé dans la commune:

- De 1838 à 1863 Cistac Gratien
- 1863 à 1870 Commere B.
- 1870 à 1871 Villarmoz Delphin
- 1871 à 1873 Castez Germain

De 1873 à 1879 Rouelle Jean

— 1879 à 1880 Massonnier C.

— 1880 à 1881 Lagardelle J^e Marie.

Bouisson J^e François, depuis 1881.

Description de l'école publique existante. — Avant 1884, le local scolaire n'offrait, comme nous l'avons dit, plus haut, qu'une pauvre installation, tant pour la classe que pour le logement de l'instituteur.

Cout y était mal disposé; il n'y avait qu'une entrée unique, un cabinet d'aisances unique; l'air et la lumière y faisaient défaut; les conditions d'espace n'étaient point observées; enfin le local était exigu, humide et en fort mauvais état.

Afin de remédier à ce fâcheux état de choses, la commune avait fait plusieurs tentatives de constructions, mais toutes avaient échoué. Ce n'est qu'en 1879 que fut décidé le projet de construction qu'on vient d'exécuter et qui réalise toutes les améliorations désirables.

La maison d'école actuelle est construite sur un terrain de 460 m. carrés environ. Cet emplacement est bien choisi; il est suffisamment éloigné du cimetière et de tout mauvais voisinage, d'un accès facile et sur un point assez central.

Elle se compose d'une salle de classe de 8 m. sur 6 m. 50, soit une surface de 52 m. carrés, et d'une hauteur de 4 m. Ces dimensions sont bien suffisantes pour les besoins de la commune.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres au

nord-ouest et par deux autres au sud-est.

Les cours de récréation qui lui sont contiguës ont la même orientation que la classe.

Elles ont ensemble 185 m. carrés environ. Chacune a un cabinet de latrines.

Un préau couvert précède chaque classe et les enfants peuvent y déposer leurs paniers et y prendre leurs récréations pendant les jours de pluie.

Ces préaux, en partie engagés dans la construction, sont prolongés jusqu'au mur de clôture au moyen d'une charpente supportant la toiture.

Ils ont ensemble 48 m. 90 de surface.

Le mobilier scolaire se compose :

- 1° D'un bureau, monté sur estrade.
- 2° D'une armoire bibliothèque.
- 3° De 6 cartes géographiques.
- 4° D'un tableau représentant le système métrique.
- 5° De 2 tableaux noirs, dont un rayé pour musique.
- 6° De 16 tables à deux places.
- 7° D'un calorifère en fonte.
- 8° D'un buste de la République.

Placé au premier étage, auquel l'on accède par l'escalier situé au nord, le logement de l'instituteur se compose d'une antichambre, de 3 chambres à coucher, dormant à l'ouest, et d'une cuisine, office et lingerie à l'est. Enfin dans les combles sont disposées de vastes décharges et des galetas.

Le mobilier personnel comprend :

2 lits, en bois de noyer.
2 tables de nuit, _____ ;
8 chaises, _____ ;
2 tables rondes, _____ ;
1 commode, _____ ;
1 armoire, _____ ;
2 toiles à pailleasse ;
4 matelas ;
2 traversins ;
2 oreillers ;
2 couvertures en laine ;
2 _____ en coton ;
1 table de cuisine, en bois blanc ;
4 chaises de cuisine, _____ ;
1 marmite en fonte ;
3 casseroles ;
1 Seau ;

Fréquentation. — Au moment où nous écrivons ces lignes (mai 1886) 18 élèves fréquentent l'école.

La population de la commune étant de 283 habitants, la proportion de la fréquentation est de $6\frac{1}{3}$ pour cent.

quoique cette proportion soit élevée, la fréquentation laisse beaucoup à désirer : Ainsi tous les mois nous constatons avec peine un grand nombre d'absences : au mois d'avril dernier, par exemple, sur 19 élèves présents, 16 ont manqué l'école plus de 3 fois.

Cette année encore il s'est trouvé un jeune

homme qui n'a pas su signer son acte de mariage.

Caisse des Ecoles. — Elle a été fondée en 1882. Comme il n'y a pas ici d'élève réellement indigent, la Caisse donne des fournitures de classe à tous les élèves. C'est ainsi qu'elle a distribué 60^f. en 1883 et 30^f en 1884.

Au Grès, le 13 mai 1886.

L'Instituteur,
Bouissou